

# CARENTAN-LES-MARAIS

BULLETIN MUNICIPAL DE CARENTAN-LES-MARAIS / MAI. 2024 N°7

*Le mag'*

## AU QUOTIDIEN

### MAINTENIR ET RENFORCER L'OFFRE DE SOINS

#### VIE MUNICIPALE

LE POINT SUR  
LES FINANCES  
PAGE 10

#### C'EST L'ÉTÉ

LE PROGRAMME  
DU 80<sup>ME</sup>  
PAGE 12

CARENTANLESARAIS.FR



- |  |  |
|--|--|
| <p><b>3</b> <b>L'Édito du Maire</b><br/>3 questions à Jean-Pierre Lhonneur</p> <p><b>4</b> <b>Retour en images</b><br/>Les temps forts de l'année</p> <p><b>6</b> <i>Le Dossier</i><br/><b>Au quotidien</b><br/>Maintenir et renforcer l'offre de soins</p> <p><b>08</b> <b>Vie municipale</b><br/>Adressage et informations pratiques.</p> <p><b>10</b> <b>Un point sur les finances</b></p> <p><b>12</b> <b>Le programme du 80ème</b><br/>Volet détachable</p> | <p><b>14</b> <b>Agenda de l'été</b></p> <p><b>16</b> <b>Focus</b><br/>La médiathèque</p> <p><b>18</b> <b>Vie associative</b><br/>L'utile et l'agréable</p> <p><b>20</b> <b>Brèves des communes</b><br/>Ça se passe chez vous !</p> <p><b>22</b> <b>Délibérations du Conseil Municipal</b></p> <p><b>23</b> <b>Les Tribunes</b></p> |
|--|--|

## PERMANENCES

### ANGOVILLE-AU-PLAIN

02.33.71.99.58  
Le jeudi de 12h30 à 13h30

### BRÉVANDS

02.33.42.14.46  
Le vendredi de 15h à 18h

### BRUCHEVILLE

02.33.71.55.46  
Le jeudi de 11h à 12h

### CARENTAN

02.33.42.74.00  
Du lundi au jeudi de 8h45 à 12h15/13h15 à 17h45, le vendredi jusqu'à 16h45  
Accueil CNI/Passeport : du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 / 13h15 à 17h15 (le vendredi 16h15)

### CATZ

02.33.42.43.38  
Le vendredi de 13h30 à 14h45

### HOUESVILLE

02.33.42.07.08  
Le jeudi de 9h à 12h

### MONTMARTIN-EN-GRAIGNES

02.33.56.81.76  
Le mardi de 8h à 12h

### SAINT-CÔME-DU-MONT

02.33.42.41.87  
Le mardi de 14h à 18h

### SAINT-HILAIRE-PETITVILLE

02.33.42.10.56  
Du lundi au jeudi de 8h45 à 12h15/13h15 à 17h45, le vendredi jusqu'à 16h45  
Accueil CNI/Passeport : du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 / 13h15 à 17h15 (le vendredi 16h15)

### SAINT-PELLERIN

02.33.42.13.04  
Le jeudi de 14h à 18h

### LES VEYS

02.33.42.17.86  
Le mardi de 13h15 à 17h15

## 3 questions à JEAN-PIERRE LHONNEUR

### MAIRE DE CARENTAN-LES-MARAIS



**La commune nouvelle de Carentan-les-Marais a maintenant 5 ans, quel bilan faites-vous de cette « aventure » et de cette nouvelle organisation du territoire ?**

Elle a même bientôt 10 ans pour la première phase ! En effet, l'aventure a commencé en 2015. La nouvelle organisation administrative du territoire s'est progressivement mise en place et semble avoir été acceptée. Le fait le plus marquant concerne les habitants qui se sont immédiatement approprié la nouvelle organisation : pouvoir utiliser toutes les mairies du territoire et notamment celle du siège pour les documents administratifs ou les simples renseignements. Les investissements ont été bien répartis sur le territoire même si certains ne sont pas visibles comme la réfection des réseaux d'eau potable. Nous avons veillé à ce que la vie sociale des villages demeure et notamment le maintien des comités des fêtes, là où il y en avait, ou encore le repas des anciens.

**Lors du dernier « Carentan-les-Marais le Mag » vous évoquiez votre grand regret d'avoir vu l'abandon du projet Hommage Aux Héros. Pourriez-vous nous dire aujourd'hui quel est le projet ou la réalisation qui vous apporte la plus grande satisfaction ?**

Heureusement, il y a beaucoup de projets qui nous donnent satisfaction et il m'est difficile d'établir des priorités. Je peux néanmoins en évoquer deux :

- le projet Gloria pour lequel nous nous investissons depuis plus de 10 ans et qui se concrétise maintenant avec l'achèvement du parc paysager et bientôt le commencement des travaux du premier immeuble.

- Le domaine de la santé : après le premier pôle de santé construit il y a quelques années, le réaménagement complet de l'ancienne clinique est indéniablement une réussite. Dans ces locaux, le cabinet de radiologie, fortement agrandi, est doté aujourd'hui d'une IRM et bientôt d'un scanner fin 2024. Je n'oublie pas la rénovation par la ville de l'ancien bâtiment de médecine de l'hôpital qui accueille aujourd'hui le laboratoire d'analyses médicales et un cabinet de dentistes. Il est important de préciser que ces deux réalisations financées par le budget de la collectivité ne coûtent rien aux contribuables. Ils ont été financés en partie par des subventions et l'emprunt contracté

**A l'aube du 80ème anniversaire du Débarquement en Normandie, qui verra affluer de nombreux touristes sur notre territoire, comment la commune prépare-t-elle leur accueil ?**

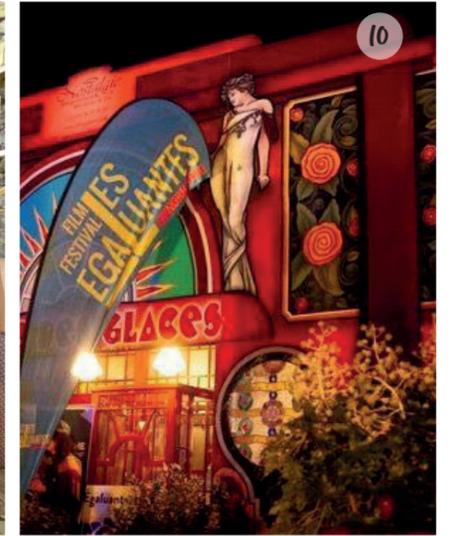
Sous la responsabilité de Sébastien Lesné premier adjoint, un comité prépare depuis longtemps cet événement majeur. Un programme de cérémonies et d'animations s'étalant sur une dizaine de jours a été établi.

Nous allons avoir l'honneur d'accueillir sur l'hippodrome une base américaine ainsi qu'un hélicoptère. Dans plusieurs gymnases séjourneront la brigade franco-allemande et un détachement de l'armée française. De nombreux vétérans seront encore présents cette année. Ils seront mis à l'honneur lors de la cérémonie officielle du 2 juin et sur la place de la république le 8 juin. Par ailleurs, il est à noter que de nombreux habitants montreront leur reconnaissance vis-à-vis de nos libérateurs en accueillant à leur domicile des militaires soit pour le séjour complet soit pour un repas.

# RETOUR EN IMAGES : *Les temps forts*



1. Tempête CIARAN Eglise de les Veys 2. Tempête CIARAN local du Dreknor à Carentan 3. Marais de Houesville « sur mer » blancs depuis Octobre 2023 4. Tempête CIARAN local de l'association de sauvegarde de l'île Saint-Marcouf à Carentan 5. Tempête CIARAN à Brucheville. La municipalité remercie tout le personnel pour leur réactivité.



6. Boutique éphémère 7. Corrida de Noël - Départ course des Lutins 8. Marché de Noël 9. Ouverture du City Stade Carentan 10. Les Egaliantes 11. Installation du nouveau Conseil Municipal des Jeunes 12. Carnaval Saint-Côme-du-Mont 13. Festival de théâtre

# L'OFFRE DE SANTÉ : *Sur notre territoire*



## UNE PRIORITÉ QUI NOUS ANIME AU QUOTIDIEN

### En 2015

La communauté de communes de la Baie du Cotentin inaugurerait le Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire situé avenue Qui qu'en Grogne. Ces locaux ont très vite été saturés, aussi dès 2018, des travaux de réhabilitation de l'ancienne clinique ont été envisagés.

### En 2020

Deux gynécologues ont souhaité s'installer sur notre territoire. C'est ainsi que très rapidement, la commune a lancé une première tranche de travaux de réhabilitation du premier étage des locaux qui étaient alors une friche médicale.

### En 2022

La commune est informée de la volonté du cabinet de radiologie de solliciter l'installation d'une IRM sur le territoire de la commune. Les anciens blocs opératoires de l'ancienne clinique sont alors démolis afin de pouvoir disposer d'un espace nécessaire à l'aménagement de ces locaux



pour pouvoir accueillir ce nouvel équipement. Opérationnel depuis mai 2023, l'IRM sera bientôt complétée par un scanner offrant ainsi aux habitants du territoire une proximité d'offre de service en matière de radiologie.



## Rehabilitation d'un bâtiment pour le laboratoire

Après avoir procédé à la réhabilitation complète d'un ancien bâtiment de l'hôpital qui accueille désormais un laboratoire d'analyses et deux dentistes, la commune espère avec ce nouveau centre de santé rendre attractif le territoire pour les professionnels de santé qui souhaiteraient s'y installer et ainsi compléter l'offre de soins nécessaire aux habitants.

### Aujourd'hui

Près d'une dizaine de professionnels de santé (Gynécologue, sage-femme, kinésithérapeute, psychomotricien, ergothérapeute, psychologue, orthésiste...) sont présents à l'étage, alors que les locaux du rez de chaussée sont occupés par le cabinet de radiologie qui a procédé entièrement à l'aménagement des locaux qu'il occupe.

Afin de pouvoir garantir le bon fonctionnement de ces différents services de santé, des travaux d'aménagement paysager du parking ont été réalisés par la commune, offrant ainsi les stationnements nécessaires aux usagers.



- **Pôle Santé**  
2 av. Qui Qu'en Grogne  
50500 Carentan-les-Marais
- **Pôle de Santé N°2**  
45 rue Holgate  
et rue des brebis  
50500 Carentan-les-Marais
- **Laboratoire d'analyses et dentistes**  
26 av. Qui Qu'en Grogne  
50500 Carentan-les-Marais

# ADRESSAGE : *Ce qu'il faut savoir*



## ON CHANGE LE NOM DE MA RUE, POURQUOI ?

Tout d'abord parce que la loi du 22 février 2022 indique que l'adressage est réalisé sous la responsabilité du Conseil Municipal de la commune. La commune délibère sur les noms des voies publiques, des voies privées ouvertes à la circulation et des lieux-dits, et prend des arrêtés pour les numéros des locaux adressables.

De plus si la constitution de la commune nouvelle nous a procuré de nombreux avantages elle a apporté également quelques difficultés.

Effectivement, aujourd'hui à Carentan-les-Marais, il existe plusieurs rues qui portent le même nom (rue de l'Eglise, rue des Ecoles...). De même, certaines voies de notre commune ne sont tout simplement pas nommées et les habitations non numérotées. Nous devons donc y remédier dans les plus brefs délais pour des raisons évidentes :

- Pour une bonne livraison de votre courrier et de vos colis,
- Pour installer la fibre dans vos

maisons, les opérateurs demandent impérativement un nom de rue et un numéro d'habitation. Sans ces éléments, il est impossible d'y installer la fibre,

- En cas d'urgence, il est impératif que les secours puissent arriver dans les plus brefs délais.

Ainsi dans les prochaines semaines, le Conseil Municipal sera invité à renommer et dénommer des rues, puis à déterminer leur numérotation. Le guide des bonnes pratiques de l'adresse présente deux types de numérotation qui peuvent être mises en place :

- la numérotation continue attribue des numéros dans l'ordre de la succession des bâtiments (pairs à droite et impairs à gauche). Elle est plus adaptée aux centres urbains.

- la numérotation métrique, fondée sur la mesure depuis le début de la voie, est privilégiée en zone d'habitation peu dense. Elle permet d'intercaler de nouveaux numéros sans changer la numérotation existante ni créer de numéros bis ou ter. Ce type de numérotation intéresse les services

de secours et fournisseurs de réseaux car elle renseigne sur la longueur de la voie.

Quel que soit le type de numérotation choisie, la commune vous informera préalablement de la démarche d'adressage et vous communiquera votre nouvelle adresse en rappelant les références des délibérations et des arrêtés adoptés en la matière.

Nous sommes conscients de ces changements dans votre quotidien et les services de Carentan-les-Marais restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

*Pour vos démarches :*

Le site officiel du service public vous permet de communiquer gratuitement le changement de vos coordonnées auprès des organismes publics et privés.

Flashez le QR Code pour y accéder.



# LES INFORMATIONS PRATIQUES

## ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les élections européennes approchent à grands pas : elles auront lieu le 9 juin prochain. C'est une occasion précieuse de faire entendre votre voix et de participer activement à la démocratie européenne.

Il est rappelé à chaque électeur que la présentation d'une pièce d'identité originale est obligatoire pour se rendre aux urnes. Cette exigence est essentielle pour

garantir l'intégrité du processus électoral et assurer que chaque vote est correctement enregistré. Nous vous encourageons donc à vérifier que vous avez avec vous une pièce d'identité valide avant de vous rendre au bureau de vote.

Malgré les commémorations prévues pour le 80ème anniversaire du débarquement en Normandie, les bureaux de vote

seront accessibles à tous de 8h00 à 18h00.

Comme chaque année, les électeurs qui ne peuvent pas se rendre par leurs propres moyens à leur bureau de vote, peuvent s'inscrire dès maintenant en Mairie au 02 33 42 74 00 afin de bénéficier d'un transport.

*Rendez-vous :*  
**DIMANCHE**  
**09 JUIN 2024**  
**8H-18H**

## EGLISE NOTRE DAME



Depuis la dépose de la bâche et de l'échafaudage, les nombreux passants peuvent découvrir la qualité du travail réalisé par les artisans ouvriers.

Le porche et portail Sud révèlent toute la qualité des sculptures et pinacles maintenant restaurés.

## AVANCÉES DES TRAVAUX DU SITE GLORIA

Les derniers aménagement paysagers sont en cours, bientôt le public pourra profiter de ses nouvelles installations de plein air à proximité du port de plaisance.



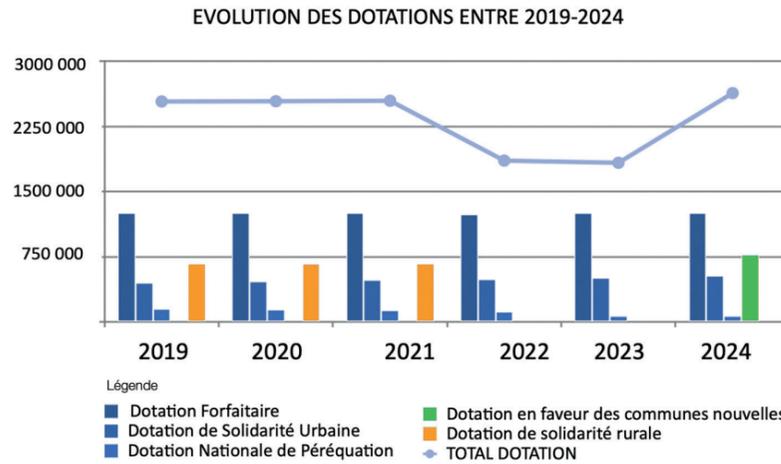
# UN POINT SUR: *Les finances de la ville*

## DOTATIONS DE L'ÉTAT

### *Un combat gagné*

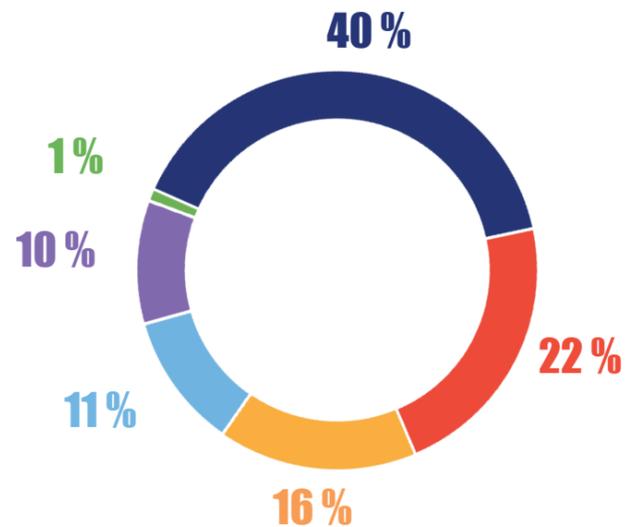
Dans le dernier Mag, il vous avait été présenté les causes et conséquences de la baisse des dotations de l'Etat en 2022 et 2023 ainsi que les actions entreprises afin d'obtenir une réévaluation de la situation de la commune nouvelle de Carentan-Les-Marais.

Grâce à l'action des parlementaires, sénateurs et députés, et au contact pris auprès de Madame FAURE, ministre déléguée chargée des Collectivités Territoriales et de la Ruralité, Carentan-les-Marais voit sa dotation 2024 retrouver le niveau 2021 avec un montant de 2 633 595 €



La dotation en faveur des communes nouvelles, intaurée par la Loi finances 2024, s'élève à 770 000€. Elle vient compenser la perte sèche de la Dotation de Solidarité Rurale.

## CATÉGORIES DES DÉPENSES DU BUDGET GLOBAL



### *Visualisation*

En 2023, pour 100 € dépensés, 40 € correspondent aux frais de personnel, 22 € sont dédiés aux charges courantes (entretien des bâtiments et des véhicules, assurances, téléphonie, fluides, impôts...) et 11 € sont versés au bénéfice des associations, du CCAS, du SDIS, des frais scolaires et aux indemnités d'élus. 16 € sont affectés au remboursement de la dette et aux investissements, 1 € au remboursement des intérêts de la dette et enfin 10 € sont affectés à l'amortissement des biens immobiliers.

12<sup>ÈME</sup> ÉDITION

2024

Samedi 13/07

FÊTE de L'EAU

PORT DE PLAISANCE DE CARENTAN

VOLET DÉTACHABLE à mettre sur ton frigo !





# CET ÉTÉ À *Carentan-les-Marais*

*Juin, juillet et août,  
la place de la République  
redevient piétonne !*

**20 JUIN**

*Fête de la musique*

**23 JUIN**

*Fête du Sport*

**13 JUILLET**

*Fête de l'eau*

**13 & 28 JUILLET**

**15 AOÛT**

*Courses hippiques*

**04 AOÛT**

*Braderie du CLAP*

**01 SEPTEMBRE**

*Triathlon des Marais*

**07 SEPTEMBRE**

*Le forum des Associations*

VOLET DETACHABLE

**23ÈME ÉDITION**

# FÊTE du **SPORT** 23.06.24

**CARENTAN-LES-MARAIS**

**Restauration sur place.**

Venez passer une journée sportive sur la plage verte du Port de Plaisance !



**COURSE NATURE**

**19.44**  
km

D'UTAH BEACH À CARENTAN

# LA MÉDIATHÈQUE : *Lieu incontournable*



**Point central de la politique culturelle de Carentan-les-Marais, vous pouvez tout aussi bien vous installer pour lire votre quotidien préféré, rencontrer du monde, participer à une animation ou encore admirer la dernière exposition installée.**

Entièrement rénovée en 2016, la médiathèque de Carentan est devenue un équipement culturel incontournable. Situé au cœur du centre-ville, la médiathèque est un lieu d'échanges et de loisirs ouvert à tous qui vise à faciliter l'accès à la culture.

Livres, livres audios, DVD, vinyles, CD audio, instruments de musique, jeux de société, offres d'autoformation, puzzle participatif, et animations ... Vous ne pourrez plus vous passer de ses services.

Elles sont quatre et elles sont à votre service à la médiathèque:

**Isabelle** : chef d'orchestre du projet d'établissement de la médiathèque, elle établit le budget, sollicite les subventions et construit les projets au long cours. Sa grande connaissance

du patrimoine de Carentan et son goût pour la gestion des archives sont un réel atout pour la commune au-delà de l'équipement médiathèque.

**Sabine** : les animations et la communication la passionnent. De bébés lecteurs au groupe de chant de la résidence seniors, l'animation avec toutes les tranches de la population l'intéresse.

**Fabienne** : suivi des commandes, des livraisons, des réservations et des jeux de société, Fabienne touche à tout et adore !

**Corinne** : elle aura toujours le conseil juste pour vous orienter dans la médiathèque et dans vos choix de lecture. En veille permanente sur les nouveautés, elle assure que les collections proposées soient riches et actuelles.

Epaulées par une dizaine de bénévoles fidèles et dynamiques, l'équipe de la médiathèque s'adapte aux manifestations locales et nationales et propose tout au long de l'année un programme riche en événements.



Les bénévoles :

Sur cette photo Sylviane, Annie-France, Jean-Louis, Josette, Elisabeth, Martine et Armelle.

Sans oublier : Yolande, Elisabeth, Françoise, Evelyne, Monique, Levans, Sylvie, Anne, Patricia et David.

## LES ANIMATIONS

Des animations régulières sont proposées tout au long de l'année : Bébés lecteurs, Racontines, Culture café, Coffee talk, tricot thé, soirées jeux, Brico média auxquelles s'ajoutent des animations ponctuelles très variées.

Ce programme est concocté mensuellement. Il est disponible à la médiathèque, dans les commerces du centre-ville ainsi que sur Facebook et Instagram.

À ces animations régulières s'ajoutent des animations ponctuelles en fonction de l'actualité locale et nationale : « Les P'tiot égalués » dans le cadre du festival Les Egaluantes, ont réuni plus d'une centaine de personnes pour la projection de courts métrages, l'atelier de création de flip book et les lectures en patois.

A l'occasion d'halloween, plus de 130 petits monstres et sorcières ont envahi la médiathèque le temps d'un après-midi festif.

Enfin les soirées jeux, le vendredi des vacances scolaires attirent un public de plus en plus nombreux avec de jolis moments de partage.

### *Nouveauté :*

Toujours soucieuses de répondre aux mieux aux besoins et aux envies de découverte des usagers, les médiathécaires vous prêteront dès cet été des objets. Seront ainsi disponibles au prêt : machine à coudre, kit de remise en forme, sacs à dos d'aventure, à la découverte des oiseaux ou de la nature environnante, yaourtière, ustensiles de cuisine, de travaux manuels, et plein d'autres choses encore...



La médiathèque est ouverte 31h/semaine  
Mardi, jeudi & vendredi : 13h-18h  
Mercredi & samedi : 10h-18h

## QUELQUES CHIFFRES

« Leurs objectifs ?!  
S'adapter, encore et toujours  
pour mieux répondre  
à vos besoins !!! »

- ≈ 40 000 entrées par an
- 1 403 abonnés
- 19 bénévoles :
- 15 802 livres + offre de livres numériques & livres audio
- 29 abonnements magazines + Presse en ligne
- 11 instruments de musique
- 662 jeux de société
- 250 CD renouvelés tous les trimestres + MusicMe
- 50 vinyles
- 1 954 DVD + Médiathèque numérique
- 7 animations régulières - 51 séances en 2023
- 58 animations ponctuelles
- 34 animations hors les murs
- 21 animations dans les mini-médiathèques

### *Pour le fun*

Retrouvez-les sur les réseaux sociaux où elles partagent avec vous bien plus que les informations habituelles. Flashez le QR Code pour y accéder.



# L'UTILE ET L'AGRÉABLE : *Une belle histoire*



**L'association qui allie « l'utile à l'agréable » prend une part active dès qu'elle le peut à l'animation de la commune : téléthon, marché de Noël, anniversaire du débarquement... elle répond toujours présente.**

## *Née d'une nécessité :*

Au début des années 70, a été créé le centre ménager, géré par la Caisse d'Allocation Familiales (CAF).

En 1978, « l'association pour la connaissance et le développement de l'économie sociale et familiale » prend le relai du centre ménager tout en bénéficiant régulièrement de l'appui technique d'une conseillère professionnelle de la CAF. Le centre ménager était alors installé dans les locaux qui seront détruits pour la construction du lycée Sivard de Beaulieu.

Cette association avait pour objectif d'apporter aux adultes accueillis, tout ce qui pouvait améliorer le quotidien en couture, cuisine, artisanat, gestion de

budget et toute information utile aux démarches administratives.

En 1991, la CAF cesse l'appui technique qu'elle apportait par le biais de la mise à disposition d'une conseillère en économie sociale et familiale.

Une équipe de bénévoles prend alors en charge les activités de l'association qui devient « L'utile et l'agréable ». L'association investit la même année de nouveaux locaux situés rue de la libération, mis à disposition par la ville, locaux dans lesquels se tiennent encore tous les ateliers aujourd'hui.

L'association propose des ateliers de couture, cuisine, loisirs créatifs, pour les adultes et les enfants.

## *Historique des présidentes*

- de 1979 à 1986 :  
Mme FALLUE Marcelle
- de 1986 à 1991 :  
Mme LEPRIEUR Madeleine
- de 1991 à 1992 :  
Mme LEJOLLIOT Raymonde
- de 1993 à 2002 :  
Mme LESAGE Jacqueline
- depuis 2002 :  
Mme LEFRANÇOIS Simone



Mme LEFRANÇOIS Simone  
Présidente actuelle de l'association

Les ateliers adultes sont ouverts de 13h30 à 16h30 le lundi pour la couture, le mardi pour la couture, l'artisanat à thème et le jeudi pour le tricot, crochet, broderie et artisanat libre.

Le mercredi après-midi, 14h00-16h30, les ateliers pour enfants font le plein. Les activités sont préparées et animées par Angélique, adjoint territorial d'animation, mise à disposition de l'association par la commune.

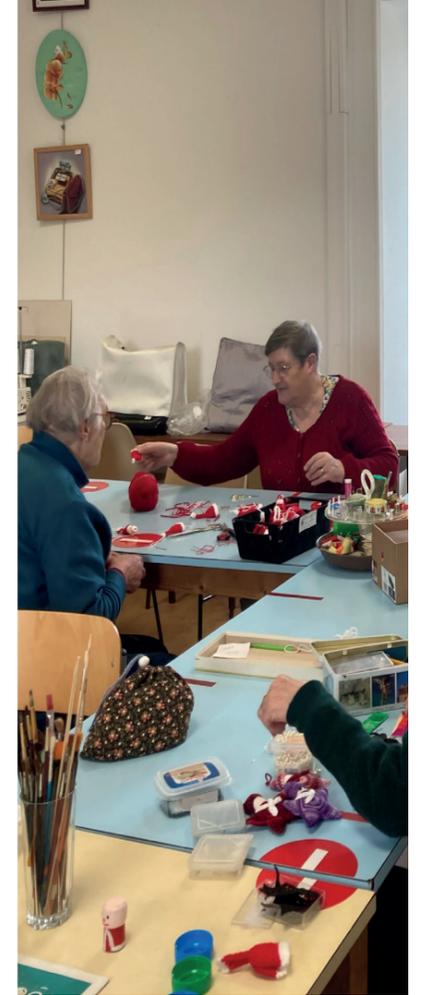
Elle est assistée par les adhérentes de l'association pour encadrer les jeunes de 7 à 12 ans qui peuvent s'adonner à la cuisine, à la couture et à des travaux manuels adaptés en fonction de la saison.

L'association organise depuis le début des années 80 deux bourses aux vêtements, l'une en été et l'autre à l'automne.

Ces bourses connaissent toujours un franc succès ; à chaque édition c'est près de 3 000 articles qui sont mis à la vente : chaussures, vêtements, accessoires tous en très bon état à partir de 1€, le public ne s'y trompe pas !!

L'équipe de l'utile et l'agréable participe toujours avec enthousiasme à l'animation du territoire. Chaque année, elle propose à la vente les objets confectionnés pendant les ateliers lors du marché de Noël. Mais surtout, les bénévoles allient l'agréable à l'utile en prenant une part active au téléthon.

Dans les locaux de l'association de nombreux bénévoles de la commune tournent des milliers de crêpes destinées à la vente au profit de l'association française contre les myopathies.



Cette année encore, comme à chaque anniversaire du débarquement, la commune pourra bénéficier des décors de fleurs en papier crépon réalisés par l'association. Ces panneaux sont toujours d'un bel effet lors des cérémonies officielles.

Alors, vous avez envie de vous essayer au tricot, à la broderie ou de participer à l'animation locale, n'attendez plus. Prenez contact avec l'association l'utile et l'agréable, à coup sûr vous y trouverez une activité qui vous conviendra.

## *Contact*

Pour rejoindre l'association ou pour toute information vous pouvez téléphoner au 06.62.74.29.41.

Mme Simone LEFRANÇOIS

L'adhésion est de 48€

# ÇA SE PASSE *Chez vous !*

## BRUCHEVILLE



### Travaux :

Lors de la tempête CIARAN, la voute en bois de l'église, s'était « ouverte » de quelques centimètres. Les travaux de remise en place ont été effectués. La première tranche de travaux de la restauration de l'église devrait débuter avant la fin de l'année.

L'aigle Lutrin du XVIIIème siècle sera également restauré au cours de l'année 2024.

## CATZ



### Repas des aînés :

Le dimanche 5 novembre a eu lieu le traditionnel repas des aînés, présidé par le doyen Monsieur André GIDON.

Après Noël, la traditionnelle cérémonie des vœux s'est tenue le samedi 20 janvier 2024, Marc SCÉLLES, Maire délégué de Catz présentait ses vœux en présence de Jean-Pierre LHONNEUR, Maire de Carentan les Marais

## CARENTAN



### Gloria :

Les aménagements s'achèvent tout juste, et un premier permis de construire a été déposé sur le quartier Gloria. Le projet d'immeuble compte 18 appartements du T2 au T4 avec balcon, rez-de-jardin, stationnements et garages. Un nouveau quartier à proximité du port de plaisance vient de naître !

## ANGOVILLE-AU-PLAIN



### Nouveau à Angoville au Plain :

Un cheminement sécurisé a été réalisé par les services techniques de Carentan les Marais. Les travaux sont maintenant finis. Cet aménagement permet de faire une jolie balade dans un cadre reposant à travers champs et sur les chemins ruraux du bourg d'Angoville-au-Plain à la Haute Addeville à Saint-Côme du-Mont.

## BREVANDS



### Vœux :

Le dimanche 12 novembre 2023, les aînés se sont retrouvés au restaurant pour un moment convivial.

L'arbre de Noël est ensuite venu ravir les plus petits en décembre avec un spectacle animé par la troupe « Les joyeux colibris ». C'est en présence d'une soixantaine de personnes que la cérémonie des vœux de la commune déléguée de Brévands s'est déroulée le 26 janvier 2024.

Merci à Monsieur Fernand Pismont qui a transformé l'abri bus en un kiosque à lecture très apprécié des enfants.

### Date à retenir :

Dimanche 19 mai 2024 : rallye vélo pédestre  
Dimanche 7 juillet 2024 : vide grenier

## LES VEYS



### Travaux :

Les travaux du nouveau lotissement « La Blanche » ont débuté début avril. Ils devraient être achevés au cours de l'été et les premières constructions pourraient sortir de terre avant la fin de l'année.

## MONTMARTIN-EN-



### De nombreuses animations :

Après la journée d'Halloween organisée par le comité des fêtes et l'arbre de Noël le 17 décembre, la traditionnelle cérémonie des vœux s'est tenue le 13 janvier 2024.

Le 21 février 2024, Madame Denise LEFEVRE, mémoire de Montmartin-en-Graignes, a pu souffler ses 100 bougies entourée des membres de sa famille, de ses amis et d'élus.

Le comité des fêtes a débuté 2024 par deux belles animations avec un spectacle de magie proposé à l'occasion de mardi gras, et une chasse aux œufs le 31 mars lors de laquelle une trentaine d'enfants, panier à la main, se sont retrouvés.

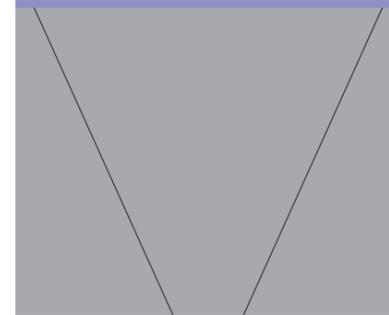
## SAINT-PELLERIN



### Une journée festive :

Le samedi 11 novembre 2023, après la cérémonie commémorant l'armistice, les aînés étaient invités à participer au traditionnel repas annuel en présence des doyens Madame Thérèse Lemarquis et Monsieur Albert Gouix. Après avoir partagé un délicieux repas, l'après-midi festive a été animé par « Granville Danse », l'ambiance était chaleureuse et joyeuse.

## SAINT-HILAIRE-PETITVILLE



### Une fin d'année riche en événements :

Des sapins de Noël ont été installés et décorés par les habitants de SHP jusqu'à la gare de Carentan. La magie de Noël était bien présente grâce à eux.

Le comité des fêtes Fest Hilaire continue de proposer des animations variées. Marché de Noël et spectacle de Noël en décembre, carnaval en février : tous ces événements sont très appréciés par les enfants de Carentan-les-Marais.

## SAINT-CÔME-DU-MONT



### De nombreuses animations :

Le samedi 25 novembre 2023, les habitants de la commune déléguée de Saint-Côme-du-Mont ont été conviés à venir illuminer et décorer le bourg « place du Lieutenant Judels ». Le dimanche 10 décembre, le Père Noël présents a gâté tous les enfants âgés de 2 à 10 ans. Le comité des fêtes de Saint-Côme-du-Mont a tenu son traditionnel carnaval le samedi 17 février. Déambulation et goûter ont précédé le moment tant attendu : brûler sa majesté carnaval baptisé Bobby par les enfants. La soirée s'est achevée par un karaoké et un barbecue.

## VIERVILLE



### Vœux :

La cérémonie des vœux s'est déroulée en présence de Jean-Pierre LHONNEUR. L'occasion pour Geneviève GUIOC de dresser le bilan de l'année 2023 et présenter les projets 2024.

Un hommage a été rendu à Claude GOUDARD décédé le 25 décembre 2023 qui fut adjoint et conseiller municipal de 1962 à 2014. Il a apporté toute ses compétences, son humanité à sa commune qu'il connaissait si bien et qu'il aimait tant. Il était la personne ressource, l'historien du débarquement de 44 et de Vierville sous l'occupation. La cérémonie s'est achevée avec la diffusion du reportage sur Carentan-Les-Marais et le pot de l'amitié.

## HOUESVILLE



### Tapisserie :

À partir de photos d'époque, Madame Tansy FORSTER réalise une tapisserie d'une longueur de 80 mètres. Elle sera visible de juin à septembre dans l'église de Carentan.

Le 3 juin 2024, une stèle au lieu-dit la Pierre sera inaugurée en mémoire des 4 soldats de la 101ème Airborne morts lors de la libération de Houesville le 8 juin 1944.

# DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## PERSONNEL - LUS

- Election d'un Maire délégué pour la commune déléguée de Saint-Côme-du-Mont
- Renouvellement pour une durée de trois ans du poste d'assistant d'enseignement artistique pour mener une opération
- Mise à jour du tableau des emplois : Créations et suppressions d'emplois
- Affectation du personnel : Régie eau potable et eaux usées
- Mise en place du télétravail et règlement intérieur pour la commune de Carentan-les-Marais
- Mise à jour du tableau des emplois et créations d'emplois
- Création de deux emplois d'agents recenseurs pour le recensement 2024
- Création d'un emploi de technicien principal de 1ère classe
- Maintien ou non dans ses fonctions de Monsieur Vincent DUBOURG
- Détermination du nombre de postes d'adjoints

## ÉCONOMIE

- Ouverture le dimanche des magasins de détail non alimentaire
- Rapport de la concession de service public du cinéma le Cotentin
- Rapport 2022 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement pour le territoire de Carentan-les-Marais
- Adoption du rapport 2022 sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable de SIAEP de Sainte-Marie-du-Mont
- Règlement du service public de l'eau potable et de l'assainissement

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET CONVENTIONS :

- Contrat de pôle de services 2023-2028 avec le Département
- Convention d'adhésion au FDGDON pour la lutte contre les frelons asiatiques
- Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre avec le Département de la Manche
- Schéma directeur vélo
- Présentation du rapport annuel de la commission accessibilité

## BUDGET

- Tarifs communaux pour l'année 2024 et ajout d'un tarif 2023
- Tarifs communaux des services eau potable et assainissement pour l'année 2024
- Clôture d'un budget annexe lotissement le Clos Ferag
- Décision modificative n°1/2023 du budget principal
- Délégation au Maire pour admettre en non-valeur les sommes inférieures à 100 euros.
- Garantie d'emprunt demandée à la société Partélios pour le financement des travaux de rénovation énergétique de 17 pavillons situés rue Jean-François Faullain.
- Décision modificative n°1/2023 du budget assainissement
- Décision modificative n°2/2023 du budget principal
- Dépenses d'investissement 2024
- Autorisation d'engager, liquider et mandater 25% des crédits ouverts en 2023
- Compte administratifs 2023
- Comptes de gestion 2023
- Affectations des résultats 2023
- Rapport d'orientation budgétaire
- Subvention au CCAS
- Approbation du projet de restauration de l'aigle Lutrin de l'église de Brucheville et de deux tombeaux en pierre inscrits aux monuments historiques dans le cimetière de Saint-Pellerin
- Fiscalité locale 2024
- Budgets primitifs 2024
- Subventions aux associations locales pour l'année 2024
- Budget acquisitions 2024 pour la Médiathèque de Carentan-les-Marais
- Approbation du projet d'installation d'un pare ballons et d'une main courante pour le terrain de football de Carentan
- Approbation du projet d'installation d'un city stade sur la commune déléguée de Saint-Côme-du-Mont
- Approbation du projet d'installation d'arceaux de stationnement vélo
- Participation financière aux frais de scolarité à verser aux écoles privées
- Participation aux frais de scolarité à verser par les communes ne disposant pas d'écoles
- Retenue de garantie - Lot 3 marché de viabilisation du lotissement le Clos Bataille 3
- Tarifs 2024 pour les mises aux marais sur les communes déléguées de Houesville, Saint-Pellerin et Brevands
- Lancement de la procédure de cession d'un chemin rural sur la commune déléguée de Carentan

## PATRIMOINE

- Cession d'un immeuble situé 2 Place de la République sur la commune déléguée de Carentan
- Suite de la procédure de consultation des opérateurs pour la vente des ilots du site Gloria
- Mise en vente des ilots à bâtir du site Gloria
- Dénomination de la voirie de la ZA du Mesnil sur la commune déléguée de Saint-Hilaire-Petitville
- Cession de la parcelle 099-AK-224 située zone de Blactot sur la commune déléguée de Carentan
- Cession d'un logement communal situé 4 village l'Épine sur la commune déléguée de Houesville
- Achat des terrains situés sur la commune déléguée de Saint-Hilaire-Petitville
- Création et déclassement d'un délaissé de voirie situé rue des Ormes sur la commune déléguée de Carentan
- Achat des terrains situés sur la commune déléguée de Saint-Hilaire-Petitville
- Cession de la maison communale 6-8 l'Épine sur la commune déléguée de Houesville
- Etat des cessions et des acquisitions 2023
- Cession de la maison communale 4 l'Épine sur la commune déléguée de Houesville
- Avis sur l'arrêt de projet du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin
- Achat des terrains situés sur la commune déléguée de Saint-Hilaire-Petitville
- Dénomination des voiries communales du quartier résidentiel Gloria
- Fin de la location du bail de chasse

## À savoir

Depuis le 1er juillet 2022, l'ensemble des délibérations et des procès verbaux des conseils municipaux sont publiés sous forme électronique sur le site internet de la Ville. Flashez le QR Code pour y accéder.



# LES TRIBUNES

## Tribune de la Majorité

### Notre jeunesse : une priorité

Pendant ce mandat, nous avons souhaité mettre l'accent sur la jeunesse de Carentan-les-Marais. Valérie LECONTE et Maxime PERIER ont accepté de se consacrer à cet objectif prioritaire. Ils sont accompagnés d'une équipe motivée pour mener à bien de nombreux projets. Aires de jeux, terrains multisports, dispositif « Boss n'Drive », Conseil Municipal des Jeunes sont autant de projets qui ont vu le jour lors de ce mandat. Le samedi 13 avril 2024, le conseil des jeunes a été renouvelé après 2 années de mandat du premier conseil que nous avons mis en place. Tous ces jeunes de Carentan-les-Marais sont motivés pour proposer des idées, des initiatives, des améliorations et ils sont écoutés par la commission Jeunesse. Le terrain multisports de l'Octroi, non loin du stade Alphonse Laurent, connaît un grand succès. De nombreux jeunes s'y retrouvent pour jouer au foot, au basket ou tout simplement discuter dans ce parc. Les plus jeunes

peuvent se défouler sous le regard de leurs parents dans la structure de jeux installée pour eux. Une très belle aire de jeux sera prochainement disponible pour les jeunes mais aussi les moins jeunes dans le quartier Gloria. Terrain de Beach-Volley, tables de ping-pong, babyfoot, aire de jeux et mur d'escalade seront très prochainement disponibles pour le plus grand plaisir des jeunes mais aussi des parents. Prochainement, un nouveau terrain multisports verra le jour à Saint-Côme-du-Mont. De nombreux travaux ont été réalisés et sont en cours dans nos écoles afin d'améliorer l'accueil et le confort des élèves. Le foyer des jeunes travailleurs ne désemplit pas et répond à une réelle demande afin de trouver un logement pour un stage, un premier emploi. Le dispositif « Boss n'drive » permet d'aider au financement du permis de conduire en apportant une aide de 600 €. En contrepartie, le jeune s'engage à réaliser 35 heures d'activité

pour le compte de la collectivité dans un service qu'il peut choisir. Toutes ces actions sont complétées par les nombreuses associations culturelles et sportives qui accueillent les jeunes de Carentan-les-Marais. Dans quelques jours, nous célébrerons le 80ème anniversaire du Débarquement et les jeunes seront à nos côtés lors de nos cérémonies et de nos événements. Avec les équipes enseignantes, de nombreuses actions vont se dérouler dans les écoles.

Vous l'aurez compris, notre jeunesse est une priorité. Nous souhaitons que chaque habitant de notre ville puisse s'épanouir. Nous sommes certains que le nouveau conseil municipal des jeunes va encore nous apporter d'excellentes idées et nous aurons un réel plaisir de collaborer avec eux pour la mise en place de leurs projets.

## Tribune de la Minorité

### Le mandat municipal actuel a déjà quatre ans.

Dans deux ans, nous voterons pour une nouvelle équipe. Cela peut vous paraître encore un peu loin. Et pourtant, pour ceux que cet engagement municipal intéresse, cela va venir très vite. Il doit rester 4/5 journaux municipaux d'ici la fin du mandat. Nous vous proposons d'utiliser l'espace qui nous est confié pour imaginer ce que pourrait être une gestion municipale différente. L'enjeu n'est pas de dénoncer une hypothétique mauvaise gestion municipale en avançant qu'avec nous cela aurait été bien différent. La majorité municipale applique son projet dans un cadre financier plutôt contraint, rien de particulier à dire. L'idée est plutôt d'esquisser à quoi pourrait ressembler une autre politique municipale. La respiration démocratique, c'est bien de penser, de proposer une alternance. En démocratie, on doit pouvoir dire : « ce que fait la majorité est tout à fait respectable mais en même temps ce n'est pas l'alpha et l'omega d'une politique municipale et intercommunale ». Il ne faudra pas, en effet, oublier la communauté de

commune qui a un rôle très important dans la gestion de notre territoire. Alors commençons par le territoire. Carentan est devenu Carentan-les-Marais par la fusion de 12 communes de 2016 à 2019. C'est ce que nous appelons une commune nouvelle avec un seul maire pour les 12 ex-communes, monsieur Jean-Pierre LHonneur. Pour gérer cette grande commune (un peu plus de 10000 habitants), il y a actuellement 53 conseillers municipaux. 46 sont dans la majorité et donc les sept autres dans la minorité. Parmi les 46 élus de la majorité, il y a 12 maires délégués (un par commune historique) et 9 adjoints. 16 conseillers représentent notre commune au sein de la communauté de communes. 53 conseillers, c'est pour faciliter, sur le temps de ce mandat, la fusion de nos 12 communes. Au prochain mandat, nous reviendrons au nombre de conseillers pour une ville de 10 000 habitants, soit 33 conseillers municipaux avec bien-sûr la parité. Voilà donc une première question à se poser : quelle organisation adoptée pour que

la réduction du nombre de conseillers lors du prochain scrutin n'éloigne pas un peu plus l'élu du citoyen ? Devrions nous garder la même organisation avec un maire délégué par commune historique ou par exemple n'avoir que des adjoints mais avec un adjoint aux communes historiques dont l'unique mais essentielle mission serait d'assurer un lien entre la mairie et la population de Carentan-les-Marais ?

Dans les prochains bulletins municipaux, nous aborderons, thème après thème, et en nous appuyant sur notre expérience de ce mandat ce que pourrait être un autre projet municipal. Beaucoup plus proche que la prochaine échéance électorale, nous vous souhaitons de vivre un 80ème anniversaire du débarquement digne et respectueux de l'immense sacrifice de nos alliés et des résistants français pour ramener la paix, la liberté et la démocratie dans notre pays et en Europe.

